

**215**

**DM55**

Projet de prolongement de l'autoroute 25  
entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-  
Bourassa

Laval-Montréal

6211-06-080

MEMOIRE

LE PONT DE L'AUTOROUTE 25

LE 9 JUIN 2005

B.A.P.E.

*LOIS ANN PARENT*

## MEMOIRE

### Le pont de l'autoroute 25.

Ce mémoire fait suite à mon intervention orale lors de l'audience publique tenue à Laval en septembre 2002. La planification du réseau routier Montréalais a, depuis des décennies, prévu la construction du pont de l'autoroute 25 dans l'est des Îles de Montréal et Laval. Le développement urbain et routier a été planifié avec cette vision bien concrète inscrite dans les plans de transports des différentes autorités.

Des québécois responsables ont investi dans l'est de Laval, l'est de Montréal et Terrebonne pour harmoniser leur milieu de vie avec les objectifs de tous les gouvernements qui se sont succédés. Cette route ne représente aucunement un pas vers un étalement urbain déchainé. L'est de Montréal, Laval et Terrebonne existe grâce à des citoyens respectueux de la planification du territoire. Je vis dans l'est de Laval depuis 41 ans et présentement à quelque kilomètres du futur pont. Le pont de la 25 vient structurer un réseau d'autoroutes incomplète.

Aux tenants des moyens de transport alternatifs, je souligne que le boulevard Lévesque accueille l'une des pistes cyclables les plus agréables de la région métropolitaine. Cette piste assure un lien est-ouest efficace de chaque côté du pont.

Sur le plan de la sécurité publique, l'est de Laval et de Montréal sont actuellement plus isolés que plusieurs autres communautés de la région. Les routes est-ouest sont moins nombreuses et loin l'une de l'autre. En fait, à Laval, les boulevards Marcel-Villeneuve et Lévesque assurent une liaison. Un nouveau lien nord-sud par les moyens du pont permettrait de mettre en commun les liens est-ouest et mieux organiser les routes alternatives advenant un événement causant des perturbations importantes sur le réseau routier.

Il y a actuellement un problème de congestion des ponts au sud de la Ville de Laval. Il n'y a pas de voie de circulation parallèle au pont de la 25. Une décision favorable s'impose, c'est une question d'équité et de continuité.

Je vous remercie pour votre attention.

lap  
9 juin 2005